
Pour: Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis d'intention d'attribuer un contrat sur appel d'offres restreint, donné dans le cadre du processus d'invitation ouverte à soumissionner.

Le Préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et organismes de publier pendant au moins quinze jours civils un avis indiquant à la collectivité des fournisseurs qu'ils se proposent d'attribuer un marché visant des biens, des services ou des travaux de construction à un entrepreneur pré-identifié. Si aucun autre fournisseur n'a présenté, à la date de clôture ou avant, un énoncé de capacités satisfaisant aux exigences établies au PAC, les exigences de concurrence de la politique gouvernementale sur les marchés de services sont satisfaites. À la suite de la transmission d'un avis aux fournisseurs n'ayant pas démontré avec succès que leur énoncé des capacités satisfaisait aux exigences établies au PAC, le marché peut être attribué au moyen du système des autorités adjudicatrices électroniques du Conseil du Trésor.

Advenant que d'autres fournisseurs potentiels soumettent des énoncés de capacités pendant la période de publication de quinze jours civils et satisfassent aux exigences établies au PAC, le ministère ou l'organisme doit tenir une procédure complète d'appel d'offres à l'aide du service électronique de soumission du gouvernement ou par des moyens conventionnels en vue de l'attribution du marché.

Applicabilité des accords commerciaux ou d'autres obligations :

N/A

Objectif du PAC :

AAC souhaite conclure un contrat de services pour réaliser les activités de diagnostic de durabilité d'exploitations agricoles et de soutenir les activités de modélisation participative du projet du laboratoire vivant pour le Centre de recherche et de développement (CRD) de Québec.

Énoncé de travail:

1. Activités de diagnostic de durabilité d'exploitations agricoles et de soutien des activités de modélisation participative du projet du laboratoire vivant du Québec.

2. Contexte

Ce contrat de service permettra la réalisation des objectifs 13 et 14 du projet du laboratoire vivant du Québec et a été prévu dans le budget approuvé de ce projet. Aucune expertise interne à AAC n'est disponible pour la réalisation des diagnostics de durabilité en appliquant la méthodologie IDTEA-QC (Indicateur de Durabilité et de Transférabilité des Exploitations Agricoles du Québec). De même une expertise externe est nécessaire pour l'organisation et l'animation des ateliers de modélisation participative prévus dans cette activité.



Ce contrat de service sera réalisé en 3 phases. La première phase, réalisée en 2020-2021, concernera la réalisation de diagnostics IDTEA-QC pour 10 à 20 exploitations agricoles du laboratoire vivant du Québec. La deuxième phase, réalisée en 2021-2022, consistera à organiser et animer des ateliers de modélisation participative afin d'accompagner des producteurs dans la mise en place de rotations de cultures améliorées incluant par exemple des cultures de couverture. Enfin, dans la dernière phase (2022-2023), il s'agira pour le contracteur de contribuer à la réalisation de simulations prospectives présentant les effets sur le long terme (ex. 30 ans) des rotations améliorées définies lors des ateliers de modélisation de la phase 2. Il ne s'agit de l'extension ou du renouvellement d'un contrat existant. Cependant des travaux similaires ont été réalisés précédemment dans le cadre du projet J-001313.

3. Objectif

L'objet du contrat est dans un premier temps de réaliser entre 10 et 20 diagnostics de la durabilité d'entreprises agricoles présent sur le territoire du laboratoire vivant en utilisant la méthode IDTEA-QC (Indicateur de Durabilité et de Transférabilité des Exploitations Agricoles du Québec) développée par AAC. Cette évaluation sera réalisée par un spécialiste externe qui pourra être accompagné de conseillers de la région du Lac Saint-Pierre. Chaque producteur bénéficiera d'un diagnostic individuel donnant lieu à l'élaboration d'un plan d'action.

Dans un deuxième temps, l'objectif de ce contrat sera de contribuer à la préparation, l'organisation et à l'animation d'ateliers de modélisation avec des producteurs. Les entreprises participantes seront accompagnées dans la co-conception de rotations de cultures améliorées incluant des cultures de couvertures. Cette co-conception sera réalisée grâce à des ateliers associant producteurs, conseillers agricoles et chercheurs. Pour chaque producteur participant, une réflexion collective sera menée pour lui proposer un prototype de rotation améliorée sur la base de l'analyse IDTEA-QC réalisée préalablement. Le modèle de culture STICS, préalablement validé à l'aide notamment de données collectées dans d'autres activités du projet (AG.12-14), sera utilisé pour simuler la croissance des plantes et l'impact des cultures de couvertures sur les propriétés du sol et des indicateurs environnementaux tels que les flux d'azotes et le stockage de carbone dans le sol. La démarche de « co-conception de rotation - évaluation par le modèle - analyse par les participants » pourra être répétée à deux reprises afin de permettre des apprentissages croisés entre chercheurs, producteurs et conseillers.

Finalement, le dernier objectif de ce contrat de service sera de contribuer à la réalisation de simulations prospectives présentant les effets sur le long terme (ex. 30 ans) des rotations améliorées définies lors des ateliers de modélisation.

4. Étendue des travaux

Concernant la première phase du contrat, la réalisation de 10 à 21 diagnostics IDTEA-QC impliquent la réalisation des étapes suivantes :

- Contact préalable du producteur afin de préparer l'entrevue et collecter des renseignements sur le fonctionnement de l'entreprise agricole
- Réaliser une entrevue sur place avec le producteur pour collecter les informations nécessaires au diagnostic



-
- Analyse de la durabilité et de la transférabilité de l'entreprise en utilisant la grille IDTEA-QC
 - Réaliser une deuxième entrevue pour restituer les résultats au producteur

Une fois tous les diagnostics effectués, une analyse transversale des entreprises d'un même territoire sera réalisée afin de générer un portrait des forces et faiblesses, et des pistes de solution à privilégier de manière collective.

Concernant les phases 2 et 3 du contrat, les réalisations attendues sont les suivantes :

Phase 2 :

- Atelier de prise de contact avec les producteurs intéressés afin 1) de définir les enjeux liés aux rotations de culture qui incluent des cultures de couvertures et 2) de présenter les outils de modélisation disponibles.
- Atelier de co-conception de rotations améliorées incluant des cultures de couvertures.
 - Simulation des rotations améliorées.
- Atelier de présentation des résultats des simulations. Prise en compte des remarques des participants. Un deuxième cycle de simulation, présentation/discussion des résultats pourra être envisagé à ce stade.

Phase 3 :

- Contribution à la réalisation de simulations prospectives présentant les effets sur le long terme (ex. 30 ans) des rotations améliorées définies lors des ateliers précédents.
- Réalisation de diagnostics IDTEA-QC virtuels sur la base des résultats des simulations des rotations améliorées.

5. Produits livrables et échéancier

Pour chacune des 3 phases précédemment décrites, trois livrables sont attendus :

- Phase 1 - Au plus tard le 31 mars 2021, un résumé des diagnostics des 10 à 21 entreprises agricoles (ainsi que des rapports individuels remis aux producteurs, confidentiels sauf avis contraire du producteur).
- Phase 2- Au plus tard le 31 mars 2022, un rapport présentant les résultats des 9 ateliers de prototypage et l'avancement des simulations de ces prototypes.
- Phase 3 -Au plus tard le 31 mars 2023, un rapport présentant les résultats des simulations des impacts à long terme des prototypes et l'évaluation ex-ante des impacts de ces prototypes sur la durabilité des entreprises.

6. Lanque de travail

Les livrables seront fournis de préférence en français.



7. Ressources et niveau d'effort

Aucune ressource et aucun service spécialisé nécessaire pour la réalisation de ce contrat.

8. Lieu de travail et déplacements

Les entrevues auront lieu sur des fermes du laboratoire vivant du Québec. La localisation des fermes n'est pas connue pour l'instant. Les ateliers auront lieu sur le territoire du laboratoire vivant du Québec (lieux à définir) ou bien dans les locaux d'AAC à Québec.

9. Exigences en matière de sécurité

Aucune autorisation de sécurité du personnel de l'entrepreneur ne sera faite pour ce projet, mais le personnel de l'entrepreneur **NE** peut **AVOIR ACCÈS** aux renseignements et/ou biens de nature délicate (DÉSIGNÉS ou CLASSIFIÉS); de plus, ils **NE** peuvent **PAS PÉNÉTRER** sur les lieux où ces renseignements ou biens sont entreposés sans une escorte fournie par le ministère client

Le travail sera uniquement du travail de bureau et des réunions. Aucun travail sur le terrain ou en laboratoire n'est prévu.

En ce qui concerne la section 7C

L'entrepreneure collectera des informations sur la régie des cultures et le fonctionnement des 10 à 21 fermes qui seront utilisées pour l'application du diagnostic IDTEA-QC

10. Durée/période du contrat

De la date d'attribution du contrat au 31 mars 2023

11. Valeur estimative :

Le montant total du contrat est estimé à 65 000\$ + taxes.
Pour la phase 1 (année fiscale 2020-2021) le montant prévu est de 30 000\$+ taxes.
Pour la phase 2 (année fiscale 2021-2022) le montant prévu est de 20 000\$+ taxes.
Pour la phase 3 (année fiscale 2022-2023) le montant estimé est de 15 000\$+taxes.

12. Calendrier et base de paiement

La modalité de paiement sera d'un seul versement par année financière.

Le détail des coûts est le suivant :

Année fiscale 2020-2021 : 30 000\$ + taxes (tout inclus)

Année fiscale 2021-2022 : 20 000\$ + taxes (tout inclus)

Année fiscale 2022-2023 : 15 000\$ + taxes (tout inclus)

Fournisseur proposé :

Sylvestre Delmotte

Ing., Ph.D. en agronomie
Consultant en agroenvironnement
1476, 3e avenue, Québec, QC, G1L 2Y2

Justification du recours à un fournisseur unique :

Afin de pouvoir réaliser ce contrat, trois expertises complémentaires sont requises. 1) La connaissance et la capacité à appliquer sur le terrain la méthodologie IDTEA-QC. 2) La capacité et l'expérience pour organiser et animer des ateliers de modélisation participative. 3) La connaissance du modèle de culture STICS (simulateur multidisciplinaire pour les cultures standard) qui sera utilisé lors des ateliers de modélisation participative.

À notre connaissance, le consultant en agroenvironnement et démarche participative, M. Sylvestre Delmotte, est le seul consultant disponible à posséder cette triple expertise

Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités :

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les services décrits dans la présente peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités à l'autorité contractante dont le nom est indiqué dans le présent avis, à la date de clôture au plus tard, qui est aussi précisée dans l'avis. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

Date de clôture pour la présentation des énoncés de capacités :

Le 3 février 2021, 14 :00 heure (HNE)

Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités : Les demandes de renseignements doivent être déposées **PAR COURRIEL** l'intention de l'autorité contractante :

aafc.escprocurement-cseapprovisionnement.aac@canada.ca

